RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Crous
Lille
Nord
Pas-de-Calais



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021

Crédits photos : Crous de Lille Nord Pas-de-Calais, sauf mention contraire

Rédaction : Aurélie Dubois - Service communication du Crous de Lille Nord Pas-de-Calais
Mise en page : Estelle Dapprimée - Service communication du Crous de Lille Nord Pas-de-Calais

ÉDITO



Acteur majeur de la vie étudiante, le Crous de Lille Nord Pas-de-Calais a maintenu sa mobilisation afin de proposer aux étudiants un service de qualité pour qu'ils puissent aborder leur année universitaire dans les meilleures conditions. Cette volonté d'apporter le meilleur accompagnement possible s'est traduit tout au long de l'année par une multitude d'actions qui ont pu voir le jour grâce à la mobilisation des personnels du Crous. Accompagnement social et psychologique, soutien financier, restauration de qualité à tarif social, parc de logement en cours de réhabilitation, actions culturelles mais aussi artistiques et sportives ont été autant de leviers actionnés par les équipes du Crous pour participer à l'amélioration quotidienne des conditions de vie étudiantes.

Toutefois les engagements du Crous ne s'ancrent pas uniquement dans le présent, ils visent aussi à préparer le futur des étudiants et de ses personnels. Création d'un projet d'établissement, élaboration et mise en place d'un plan d'égalité professionnelle, participation aux assises régionales de la vie étudiante ou encore démarche de transition écologique : ces projets que le Crous a développés, ou auxquels il a pris part, traduisent la volonté farouche de l'établissement et de ses personnels de se former pour faire avancer le Crous sur ces thématiques majeures que sont l'environnement et la responsabilité sociétale.

Ce rapport d'activité rend compte de la diversité des actions du Crous de Lille dans toutes ses dimensions. Continuellement au service des étudiants, Le Crous a su faire face à la crise et a démontré son implication et son écoute grâce à l'appui de l'État, qui a mis en place les moyens financiers nécessaires. Les partenaires ont été d'une grande aide à l'établissement, coordonnant de nombreuses actions et mutualisant les moyens pour accomplir ces missions. L'engagement des personnels Crous tout au long de l'année pour répondre au mieux aux besoins des étudiants participe largement à cette réussite. Je les remercie chaleureusement pour leur travail.

Emmanuel PARISIS
Directeur général du Crous de Lille

SOMMAIRE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL & FINANCIER

LOGEMENT ÉTUDIANT

RESTAURATION

ANIMATION & VIE DE CAMPUS

CONTRIBUTION DE VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

PERFORMANCES

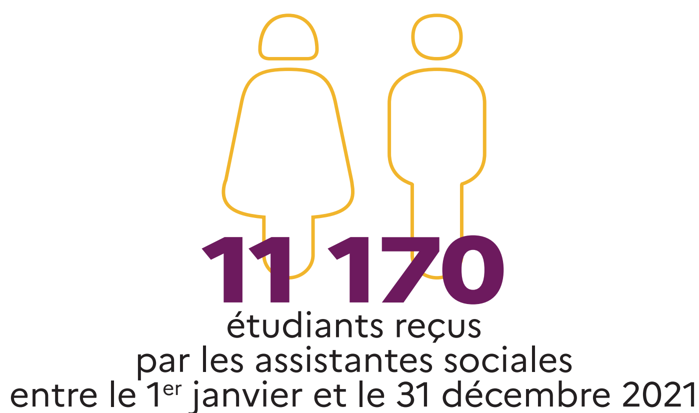
LE CROUS EN CHIFFRES



59 173
étudiants boursiers
sur critères sociaux



49
résidences



11 170
étudiants reçus
par les assistantes sociales
entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021



9 197
logements



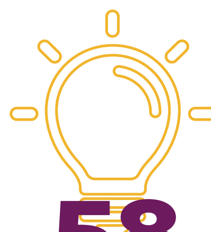
19 438
entretiens sociaux réalisés
entre le 01/01/21 et le 31/12/21



600
logements en cours
de réhabilitation



21
restaurants universitaires



58
projets CVEC



44
cafétérias, brasseries, sandwicheries



86
projets Culture-ActionS financés

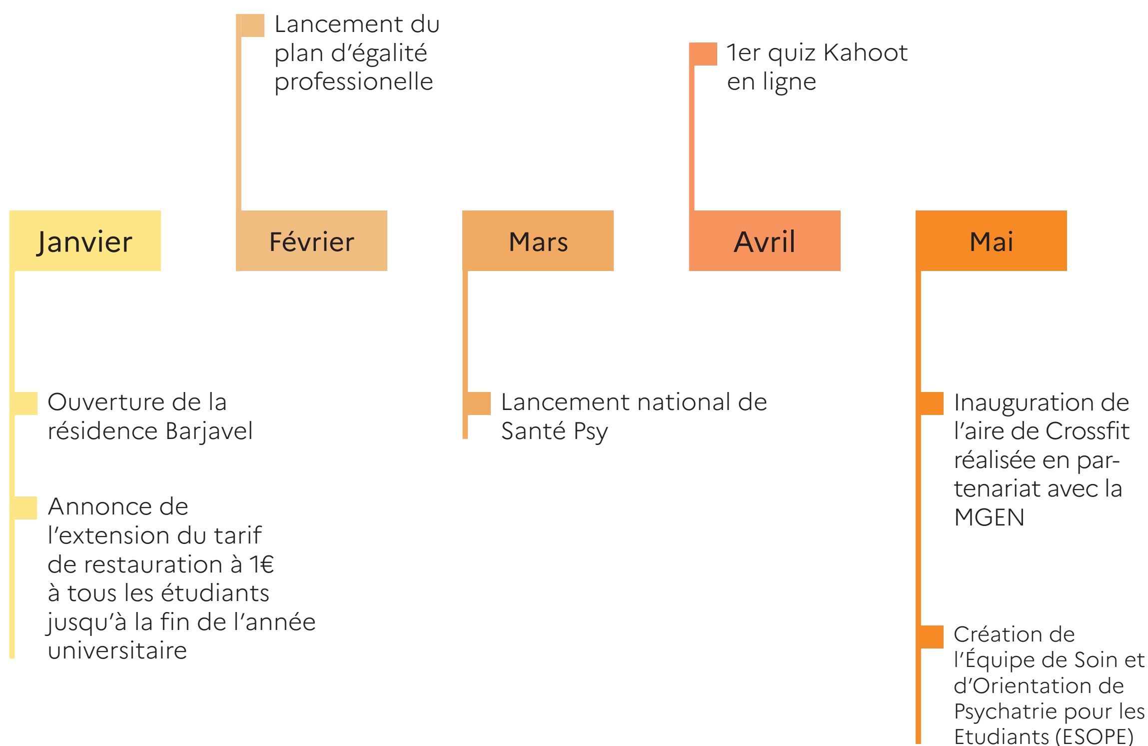


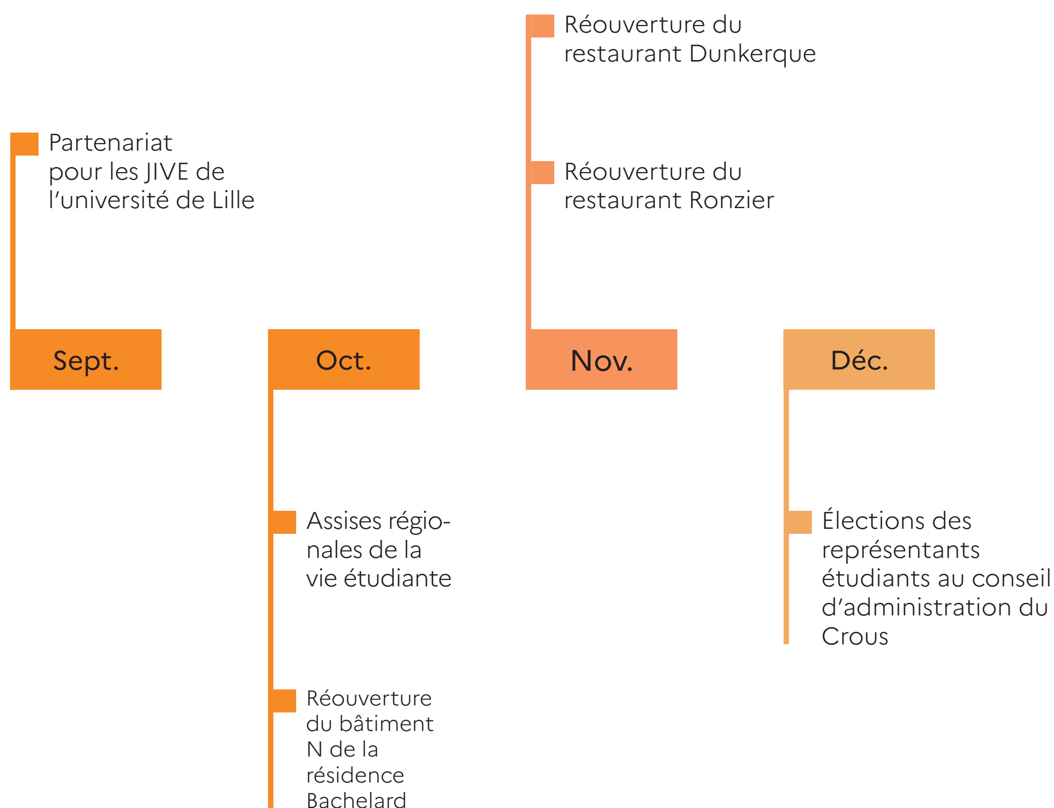
293
offres de logements privés diffusées sur Lokaviz



886
offres de jobs étudiants diffusées sur Jobaviz

FAITS MARQUANTS




Réouverture du restaurant Dunkerque
Réouverture du restaurant Ronzier
Partenariat pour les JIVE de l'université de Lille
Sept.
Oct.
Nov.
Déc.
Assises régio-nales de la vie étudiante
Élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Crous
Réouverture du bâtiment N de la résidence Bachelard



1 ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FINANCIER

DES AIDES POUR FINANCER SES ÉTUDES

Pour faciliter les conditions de vie et de travail des étudiants, le Crous de Lille assure le versement des bourses sur critères sociaux de plusieurs ministères (Enseignement Supérieur, Agriculture et Alimentation, Culture...).

Accompagner socialement et financièrement les étudiants sont les missions majeures des Crous. Sur les 189 400 étudiants de l'académie de Lille, le Crous de Lille Nord Pas-de-Calais est en charge du paiement des bourses des 59 173 étudiants boursiers.

En 2021, le service des bourses du Crous de Lille a procédé à l'instruction de 83 053 dossiers.

Cette année encore, celui-ci a assuré un paiement anticipé de la première mensualité de bourse dès la fin août pour les dossiers complets afin de permettre aux étudiants de mieux faire face à leurs dépenses de rentrée.

Cet engagement fort s'accompagne d'autres types d'aides : les aides complémentaires.

189 400
étudiants dans l'académie de Lille

59 173
étudiants boursiers sur critères sociaux dans l'académie de Lille

31,19%
de boursiers de l'enseignement supérieur dans l'académie de Lille

26,83%
de boursiers de l'enseignement supérieur en France

7,49%
du nombre de boursiers dans l'enseignement supérieur en France viennent de l'académie de Lille

2e
académie comptant le plus d'étudiants boursiers derrière Paris et devant Lyon

22 291
boursiers ont bénéficié de la mise en paiement anticipée avant le 31 août 2021

FOCUS

NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2021

LA REVALORISATION DES BOURSES

Pour la 3ème année consécutive, les bourses sur critères sociaux sont revalorisées en 2021. Cela représente une augmentation de 3,3 % sur trois ans. Le pouvoir d'achat des étudiants est ainsi préservé et s'ajoute aux mesures déjà en place pour les étudiants boursiers.

L'INDEMNITÉ INFLATION

Face aux conséquences de l'inflation, le gouvernement a décidé de mesures en faveur du pouvoir d'achat (chèque énergie exceptionnel, bouclier tarifaire). Afin de compléter ces premières mesures, il a été décidé d'octroyer une indemnité inflation, soit une aide exceptionnelle de 100 € en réaction à la hausse des prix constatée au dernier trimestre 2021.

53 397 étudiants ont perçus l'indemnité inflation.

DES AIDES COMPLÉMENTAIRES QUI S'ADAPTENT AUX ÉTUDIANTS

L'AIDE À LA MOBILITÉ PARCOURSUP : ACCOMPAGNER L'ENTRÉE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cette aide de 500€, cumulable à d'autres aides, est destinée aux futurs étudiants qui ont bénéficié d'une bourse du lycée et qui souhaitent s'inscrire, via Parcoursup, dans une formation située hors de leur académie de résidence.

L'AIDE AU MÉRITE

Cette aide complémentaire à la bourse sur critères sociaux est versée à tout étudiant ayant obtenu une mention « Très bien » à la dernière session du baccalauréat. Les étudiants peuvent en bénéficier de droit pendant 3 années consécutives. Elle s'élève à 900 euros annuels.

Sur l'année universitaire 2020-2021, 4 804 étudiants ont été bénéficiaires de cette aide, dont 4 641 pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

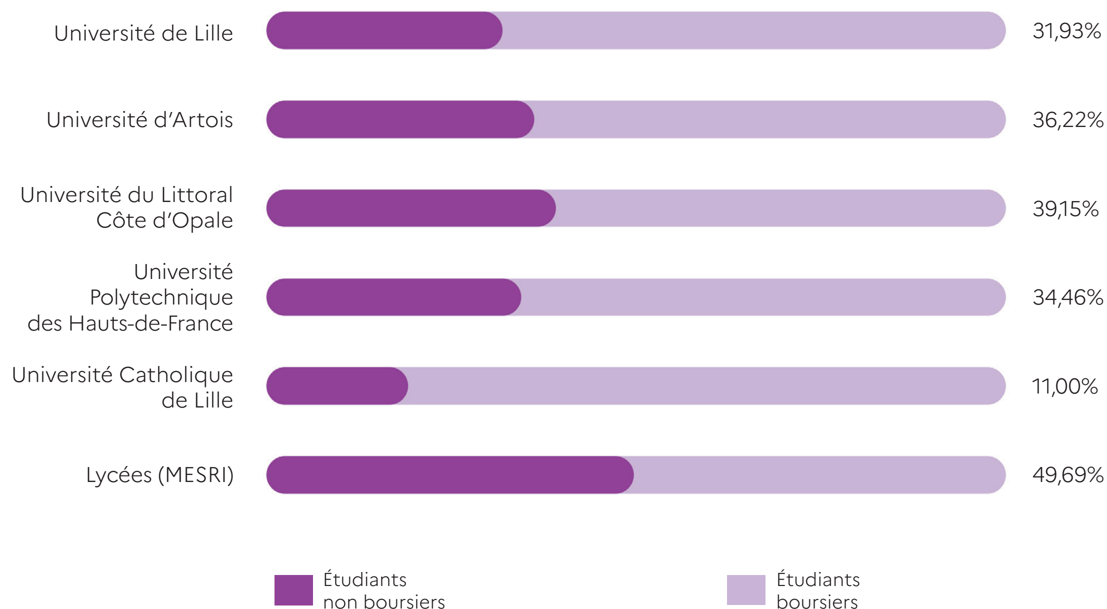
L'AIDE À LA MOBILITÉ MASTER

Les étudiants boursiers titulaires du diplôme national de licence et primo entrants en première année de formation conduisant au diplôme national de master peuvent se voir accorder une aide de 1 000 euros en changeant de région académique entre la troisième année de licence et la première année de master.

	Nb d'aides attribuées en 2020/2021	Nb d'aides attribuées en 2021/2022[1]	Montant des aides versées en 2020/2021	Montant des aides versées en 2021/2022[1]
MESRI[2]	59 512	**56 391**	172 571 533 €	**157 918 469 €**
MIC[3]	513	**544**	1 313 225 €	**1 323 727 €**
MAA[4]	514	**499**	1 224 969 €	**1 116 128 €**
IMT	368	**344**	854 973 €	**729 463 €**
Aide au mérite (MESRI + MIC + MAA + IMT)	9 107	**9 680**	NC	**NC**
Grande École du Numérique	72	**NC**	210 859 €	**NC**
Aide mobilité ParcourSup	NC	**761**	NC	**380 500 €**
Aide mobilité master	429	**430**	429 000 €	**430 000€**

[1] Observation au 30/04/2022
[2] Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
[3] Ministère de la Culture
[4] Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

TAUX DE BOURSIERS PAR SITE UNIVERSITAIRE





UN ACCOMPA-GNEMENT RENFORCÉ

Au regard des difficultés financières rencontrées par les étudiants depuis le déclenchement de la crise sanitaire, les Crous restent mobilisés pour permettre aux étudiants en situation de précarité de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles.

L'année 2021 a été de nouveau marquée par la crise sanitaire entrainant une multiplication des demandes des étudiants auprès du service social du Crous de Lille.

En 2021, le service social a accueilli trois assistantes et deux secrétaires supplémentaires permettant un accompagnement social de proximité, de conseil, d'information pour les étudiants en difficulté.

Dans le souci de répondre au mieux aux situations particulières de certains étudiants, des aides spécifiques peuvent être allouées :

- Des aides ponctuelles en faveur des étudiants qui rencontrent momentanément de graves difficultés, le cas échéant cumulables avec un droit à bourse
- Des aides annuelles, non cumulables avec un droit à bourse, accordées aux étudiants qui rencontrent des difficultés durables

AIDES SPÉCIFIQUES PONCTUELLES

6 177 bénéficiaires
3 134 546 € attribués

AIDES SPÉCIFIQUES ANNUELLES

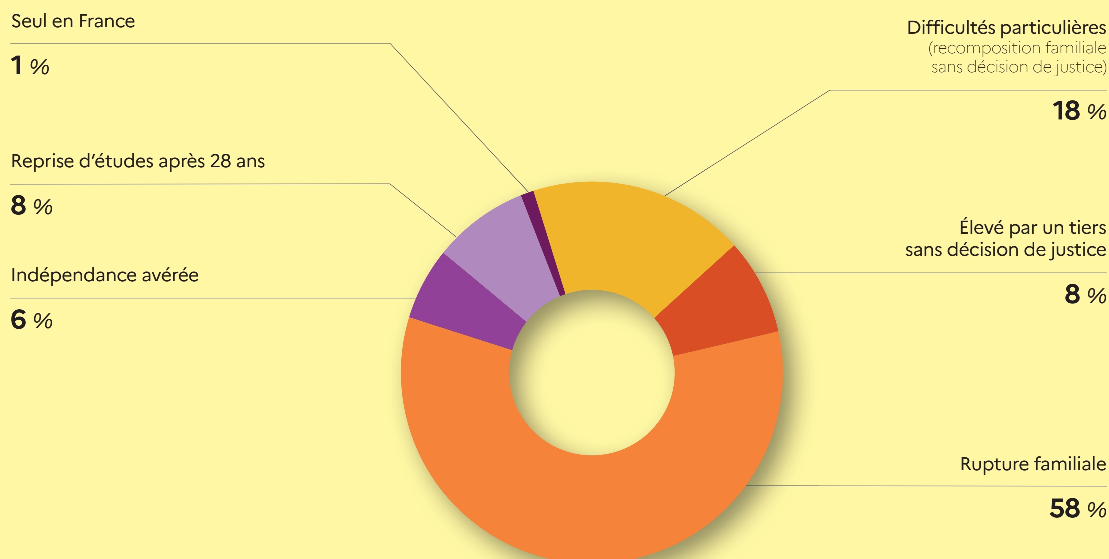
867 bénéficiaires
3 813 746 € attribués

LES AIDES SPÉCIFIQUES

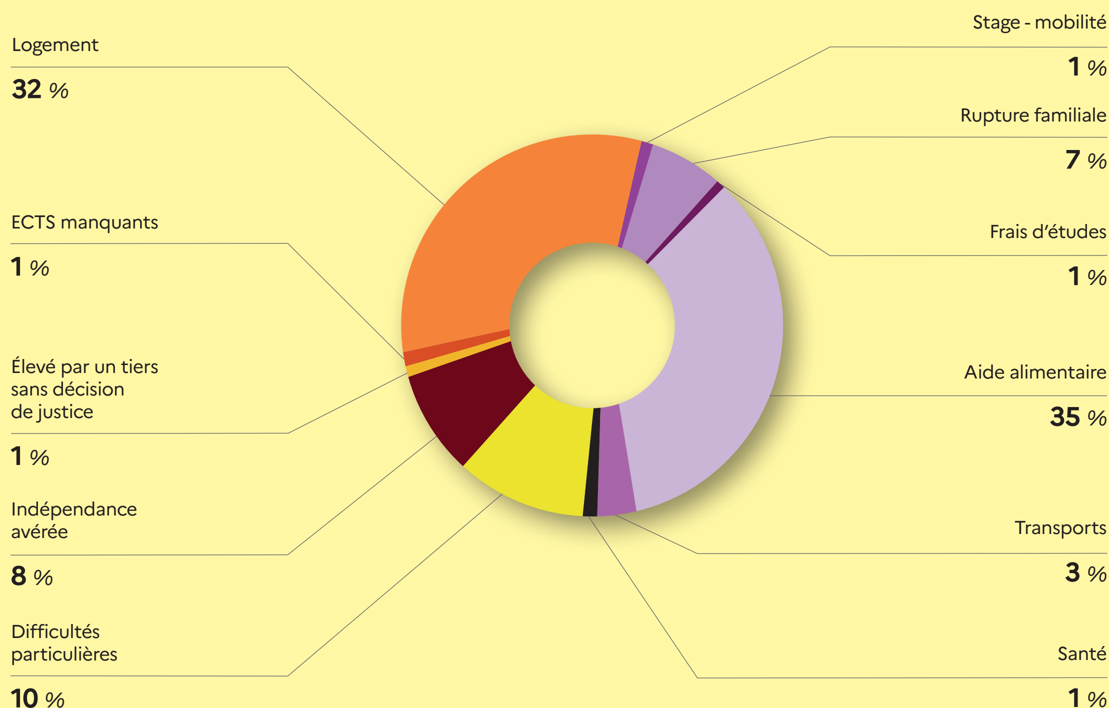
Les aides spécifiques se maintiennent à un niveau élevé visant à apporter aux étudiants non-boursiers une aide financière, qu'elle soit ponctuelle ou annuelle. Accessibles à tout étudiant, qu'il soit boursier ou non, international ou français, les aides financières ponctuelles ont fortement augmenté, à l'instar des autres aides. Cette augmentation est notamment due à la crise sanitaire.

Le Crous de Lille a pu bénéficier d'un apport complémentaire de 450 000 € de la part de la CAF du Nord pour aider les étudiants en difficulté à faire face à la précarité étudiante. Ce montant a été redistribué aux étudiants sous forme d'aides spécifiques alimentaires et d'hygiène.

RÉPARTITION DES AIDES ANNUELLES PAR DOMINANTES EN 2021



RÉPARTITION DES AIDES PONCTUELLES PAR DOMINANTES EN 2021



UN SOUTIEN ATTENTIF À L'ÉGARD DES ÉTUDIANTS



LES RÉFÉRENTS ÉTUDIANTS

Le Crous de Lille renouvelle la mise en place des référents étudiants dans les résidences universitaires. L'accompagnement mis en place s'appuie sur le porte à porte, les permanences, la disponibilité. Les référents ont pour mission d'assurer une relation individuelle et suivie avec leurs pairs, étudiants logés dans les résidences, afin à la fois de vérifier qu'ils ne rencontrent pas de difficultés, de faire le lien le cas échéant avec les services susceptibles d'apporter le soutien approprié, d'informer les résidents des soutiens existants (sociaux, psychologiques, financiers, alimentaires, matériels, etc.) et d'informer les responsables de la résidence des besoins exprimés. Ils sont également le relai des campagnes de communication menées sur les différents campus. Cet échange d'étudiant à étudiant offre plus de possibilités de dialogue, pour sensibiliser et informer les étudiants.

Au Crous de Lille, ce sont près de 50 référents étudiants qui sont mobilisés et formés afin d'accompagner les résidents.

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Afin de répondre aux difficultés psychologiques et au mal être des étudiants, le Crous de Lille intensifie ses partenariats.

Ces dispositifs sont des temps d'échange ayant pour but de soutenir les étudiants qui le souhaitent pour les aider à faire face aux situations de mal-être qui pourraient les entraver sur les plans personnels et scolaires et pour les aider à développer leur potentiel de réussite.

Depuis 2019, l'association **Apsytude** intervient pour proposer aux étudiants logés en résidences universitaires des consultations gratuites avec des psychologues. Un suivi personnalisé assure à l'étudiant une écoute confidentielle dans 7 résidences universitaires (Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix,



Valenciennes, Boulogne sur mer). Ce dispositif est financé par la CVEC.

Psy A est un autre dispositif de consultations de soutien psychologique, par téléphone, à destination de tous les étudiants de l'Académie de Lille. Ce partenariat, lancé en 2019, est financé par des crédits CVEC.

Le Crous poursuit également son partenariat avec les **SIUMMPS**. Les étudiants peuvent y effectuer un examen de prévention et prendre rendez-vous pour des consultations pour toute question ou problème médical, psychologique, diététique ou social.

D'autres dispositifs d'accompagnement et d'écoute ont été mis en lien avec les universités et les SIUMMPS, notamment **Nightline**. Il s'agit d'un service nocturne d'écoute, de soutien et d'information géré par des étudiants et pour les étudiants qui est également gratuit. Ce dispositif, anonyme et sans jugement, est ouvert tous les soirs de 21h à 2h30.

Lancé le 11 mars 2021, le programme d'accompagnement psychologique **Santé Psy** s'adresse à tous les étudiants qui le souhaitent, même ceux déjà engagés dans un parcours de suivi psychologique. Pour en bénéficier, l'étudiant doit, dans un premier temps, consulter son service de santé universitaire (SSU) ou son médecin généraliste, muni de sa carte étudiante ou d'un autre document équivalent. Une liste de psychologues conventionnés lui est ensuite présentée, et l'étudiant peut alors prendre rendez-vous avec le psychologue de son choix. Le détail de la procédure se trouve sur www.santepsy.etudiant.gouv.fr

FOCUS

CSME

Le Crous, l'Université de Lille, et l'Établissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération Lilloise (EPSM AL), ont créé en janvier 2020 un Conseil de Santé Mentale Etudiants (CSME). Il a pour objectif de faciliter l'accompagnement des étudiants avec des besoins en santé mentale, de coordonner les actions de tous les acteurs en lien avec la prise en charge des étudiants et de développer des actions de sensibilisation.

Cette mesure vient en renfort des mesures déjà mises en place pour accompagner psychologiquement les étudiants.

A l'initiative du CSME, une formation «santé mentale des étudiants» a été créée pour accompagner les professionnels du Crous et de l'Université et les professionnels de l'EPSM AL. Cette formation apporte des éléments de base sur des sujets spécifiques concernant la santé mentale, et donne l'occasion aux établissements de se connaître, de mieux appréhender les missions et les pratiques de chacun par un partage d'expériences.

Depuis 2021, des permanences sans rendez-vous sont assurées par un infirmier au sein de résidences universitaires du Crous : Boucher, Châtelet, Eiffel, Maupassant et Triolo. L'objectif est d'établir un premier contact, d'évaluer le besoin en santé et de proposer éventuellement un suivi en fonction de la situation de l'étudiant.



Pauline Degorre est coordinatrice du Conseil de Santé Mentale Etudiants (CSME), projet porté depuis 2020 par l'Université de Lille, le Crous de Lille et l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de l'aglomération lilloise.

Rencontre.

Comment fonctionne le CSME et les permanences ESOPE ?

Le CSME est une instance de coordination qui a pour objectif de mettre en lien les acteurs du milieu universitaire et les acteurs de la santé mentale. Le CSME développe différents outils à destination des professionnels de l'Université et du Crous : formation, cellule d'intervision pluridisciplinaire, groupes de travail, animation de réseau, etc.

Le CSME met également en place des actions de prévention à destination des professionnels et des étudiants.

Le CSME a participé en mai 2021, en parallèle de ses actions de coordination, au développement de l'Équipe de Soins et d'Orientation de Psychiatrie pour les Étudiants (ESOPE).

L'équipe ESOPE est composée de deux psychiatres, huit infirmiers de psychiatrie et une cadre de santé. Elle intervient au

plus près des étudiants en s'appuyant sur les ressources déjà existantes : centres du SIUMPPS (Pont de Bois, Moulins, Cité Scientifique) et résidences universitaires Crous.

Au SIUMPPS, l'équipe intervient en deuxième intention après une évaluation par les professionnels du SIUMPPS. Les étudiants doivent donc d'abord prendre un rendez-vous avec un infirmier ou un médecin par téléphone au 03 62 26 93 00.

Dans les résidences Crous, des permanences sur rendez-vous sont assurées par des infirmiers du lundi au vendredi de 14h à 17h dans les 5 résidences du dispositif. Les permanences sont à destination de tous les étudiants logés en résidence Crous ainsi que ceux suivis par le service social. Pour prendre RDV les étudiants peuvent appeler du lundi au vendredi, de 9h à 13h, au 03 59 09 03 80. La ligne est également à destination des professionnels du Crous qui souhaiteraient des conseils sur une situation.

L'équipe ESOPE n'a pas vocation à assurer des suivis longs et peut, en cas de nécessité, orienter vers les structures du droit commun : centre médico-psychologique, unité d'hospitalisation, etc.

Le CSME et ESOPE travaillent conjointement avec un objectif commun : favoriser le repérage, l'orientation et la prise en charge des étudiants en souffrance psychique.

Comment en êtes-vous arrivée à imaginer ce projet ? Pourquoi avoir sollicité, entre autres, le Crous ?

De nombreuses études mettent en avant les problématiques de santé mentale chez les jeunes (15-25 ans). Des facteurs de risques spécifiques aux étudiants sont identifiables : perte des aidants lorsque les étudiants déménagent dans une autre région que celle de la famille, isolement social, précarité, stress lié aux études, mauvaise hygiène de vie, consommation de substances toxiques, etc. Nous savons également que la population étudiante accède plus difficilement aux soins que le reste de la population. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en place des dispositifs permettant d'en faciliter l'accès pour les étudiants en souffrance psychique.

Afin de monter le projet, nous nous sommes appuyés sur l'existant. Les acteurs de l'Université de Lille et du Crous sont des acteurs de première ligne dans le repérage et l'orientation des étudiants en souffrance psychique. Il était donc primordial de les associer au projet et de travailler en étroite collaboration.

Quel avenir pour ESOPE ?

ESOPE souhaite poursuivre ses missions actuelles en mettant l'accent sur les actions de communication afin que le dispositif soit identifié de tous. Des pistes de réflexion sont en cours notamment sur la communication au Crous : travail avec les étudiants référents, participation au pot d'accueil en septembre dans les résidences, etc.

ESOPE participera également à l'organisation d'actions de prévention et de déstigmatisation à destination des professionnels et étudiants de l'Université de Lille et du Crous.

LES PARTENARIATS AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Parallèlement aux missions qu'elles mènent au quotidien, les assistantes sociales du Crous de Lille participent à des actions et campagnes de prévention sur la santé.

Menées régulièrement en collaboration avec les institutions sociales universitaires, ces actions visent à renforcer l'information et l'accompagnement en santé des étudiants

PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

La ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, a annoncé le 23 février 2021 une nouvelle mesure de lutte contre les précarités : la gratuité des protections périodiques.

La précarité menstruelle constitue un enjeu important de santé publique et de solidarité. Elle concerne près de 2 millions de femmes, et un tiers des étudiantes, pour qui l'accès aux protections hygiéniques est difficile ou impossible pour des raisons avant tout financières.

Depuis la rentrée 2021 et pour lutter contre la précarité menstruelle, le Crous a déployé des distributeurs de protections périodiques sur l'ensemble des résidences et certains restaurants universitaires. Ils permettent de fournir gratuitement aux étudiantes des protections périodiques.

Le déploiement des distributeurs se poursuivra en 2022 avec une augmentation accrue de la mise en place des distributeurs dans les restaurants universitaires.

51
distributeurs mis en place (46 en résidences, 5 en restaurants)

31 871,73 €
investis pour la mise en place de ce dispositif en 2021



KITS HYGIÈNE

Au Crous de Lille, les assistantes sociales innovent et délivrent, depuis la rentrée 2021, des kits hygiène aux étudiants en difficulté. Service complémentaire, ces kits sont distribués après entretien individuel avec une assistante sociale qui évalue la situation de l'étudiant

Savon, shampoing, crème hydratante, dentifrice, brosse à dents, déodorant, brosse à cheveux, protections périodiques, rasoirs : autant de produits d'hygiène qui peuvent peser lourd dans le budget des étudiants en situation de précarité. Grâce à la CVEC, le Crous a constitué des kits contenant ces produits de base.



2 LOGEMENT

Le parc de logement du Crous de Lille Nord Pas-de-Calais est constitué de 49 résidences implantées sur 12 villes au plus proche des campus : Lille, Villeneuve d'Ascq, Wattignies, Mons en Baroeul, Roubaix-Tourcoing, Arras, Béthune, Valenciennes, Calais, Boulogne-sur-Mer et Longuenesse.

Le Crous de Lille dispose d'une capacité d'accueil à la rentrée 2021 de 9 197 logements.

PUBLICS HÉBERGÉS

Étudiants boursiers relevant du D.S.E.
32,82 %

Étudiants non boursiers relevant du D.S.E.
12,92 %

Étudiants logés dans le cadre de conventions
10,38 %

Étudiants internationaux individuels
(Campus France + ne relevant pas du D.S.E.)
43,88 %

RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR TYPOLOGIE

Type de logement	2020/2021	2021/2022	Loyers moyens
Chambres simples	5,01%	4,93%	162,70 €
Chambres rénovées	9,10%	8,94%	207,40 €
Chambres réhabilitées (sanitaires privatifs)	21,92%	21,53%	243,50 à 325,70 €
Studios	57,81%	58,45%	235,84 à 497,94 €
Logements en colocation	6,15%	6,15%	339,16 à 622,74 €
Total	100,0 %	100,0 %	



FOCUS

LE LOGEMENT ÉTUDIANT SUR LA CITÉ SCIENTIFIQUE

La rentrée universitaire a été de nouveau sous tension en termes de logements. Cette tension sur le logement s'explique non seulement par une année bouleversée par la pandémie associée à un nombre record de bacheliers, et donc d'inscriptions à l'université, mais aussi par les nombreuses réhabilitations réalisées sur le campus de la Cité Scientifique.

Le Crous de Lille poursuit et renforce son ambitieux programme de réhabilitation sur la Cité Scientifique. Les quatre résidences de la Cité Scientifique, construites entre 1964 et 1967, n'avaient jamais fait l'objet de rénovation. Pour rétablir la situation, un plan massif de réhabilitation a été mis en place.

Ainsi, de 2013 à 2017, 5 des 7 bâtiments de la résidence Camus ont été rénovés. Le bâtiment L de la résidence Bachelard a été réhabilité en 2020, tandis que les bâtiments K et N de cette résidence, ainsi que le bâtiment I de la résidence Boucher, ont vu leurs travaux se terminer en 2021.

Au total, 1 200 logements ont été réhabilités à la fin 2021, soit un tiers de la capacité des logements du campus.

Afin de mener à terme ce plan massif, les travaux de réhabilitation des quatres bâtiments de la résidence Galois se poursuivent en 2021. De plus, le Plan de Relance et le financement de la Métropole Européenne de Lille permettront de rénover encore 4 bâtiments supplémentaires, deux de la résidence Bachelard et deux de la résidence Boucher, d'ici à 2024.

Le chantier de rénovation de la Cité Scientifique, entamé en 2013, devrait s'achever en 2025. Sur 22 bâtiments existants, 18 auront été réhabilités.





UNE FORTE PRESSION SUR L'HÉBERGEMENT

RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE GALOIS SUR VILLENEUVE D'ASCQ

Engagé depuis plusieurs années dans un programme de construction et de réhabilitation, le Crous de Lille Nord Pas-de-Calais s'est concentré en 2021 sur les logements du campus de la Cité Scientifique, et notamment sur la résidence Galois.

La réhabilitation des bâtiments C et D, amorcée en mai 2021, permettra de restructurer les bâtiments puisque 3 chambres de 9m^2 seront transformées en deux logements de 12m^2.

À la suite de la consultation lancée par le Crous de Lille, la société SOGEA Caroni et le cabinet Concept Archi ont été retenus pour réaliser la réhabilitation de la résidence Galois.

La résidence a été construite dans les années 1960 au cœur du campus universitaire de la Cité Scientifique, et contenait 636 chambres de 9 m2 avec cuisines et sanitaires collectifs. La réhabilitation prévoit de transformer ces 636 chambres en 477 logements disposant chacun de sanitaires, d'une douche et d'une kitchenette privative. Les parties communes seront également redessinées pour laisser place à des halls d'entrée plus spacieux, des salles de travail, des espaces de convivialité, des laveries et des locaux logistiques pour le personnel. Un ascenseur par bâtiment sera installé afin de rendre accessible l'ensemble des niveaux de la résidence aux personnes à mobilité réduite.



OUVERTURE DE LA RESIDENCE BARJAVEL : 120 LOGEMENTS AU COEUR DU CAMPUS PONT-DE-BOIS.

Le 4 janvier 2021, le Crous de Lille Nord Pas-de-Calais ouvre la résidence Barjavel située 40 rue Baudouin IX, à proximité directe du campus Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq. Gérée en convention de location avec Partenord Habitat, cette résidence propose 120 logements.

Elle est équipée d'un espace de coworking, d'une laverie connectée et d'un local vélo. Les logements, eux, font entre 17 et 22m² et sont composés d'un lit, d'un bureau et d'une armoire. Ils disposent d'une kitchenette équipée de plaques de cuisson vitrocéramique, d'un frigo et de meubles de rangements ainsi que d'une salle de bain privative avec douche, meuble-vasque et WC.

Les loyers sont compris entre 340€ et 422€ toutes charges comprises (eau, électricité, chauffage et internet). Ils donnent droit à l'aide au logement personnalisée versée par la Caisse d'Allocations Familiales. C'est le groupement de conception/réalisation constitué de l'entreprise CGC - Compagnie Générale de Construction et d'ANAA Architectes qui est en charge de ce projet.



DEVELOPPER ET AMELIORER L'OFFRE DE LOGEMENT : BACHELARD N

Le bâtiment N de la résidence Bachelard a ouvert ses portes aux étudiants le 1er octobre 2021.

Avant la réhabilitation, le bâtiment N proposait 148 logements à la location, majoritairement des chambres de 9m2.

Pour offrir aux étudiants un meilleur confort de vie, le bâtiment propose désormais 104 logements d'environ 13m2, dont 8 PMR.

Il est équipé d'un espace de coworking de 30m² et d'un local vélo. La laverie se trouve dans le bâtiment L qui a ouvert à la rentrée 2020.

Ces logements sont composés du mobilier habituel et disposent d'une kitchenette ainsi que d'une salle de bain privative.



FOCUS

FRANCE RELANCE : UN SOUTIEN MAJEUR DE L'ETAT

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros a été déployé par le gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Suite à l'appel à projet lancé par l'État en septembre 2020 dans le cadre du Plan de Relance, le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais a obtenu une subvention de près de 12 millions d'euros pour son projet de réhabilitation de 4 bâtiments situés sur le campus de la Cité Scientifique.

Cette subvention permet au Crous d'intensifier ses opérations de réhabilitations des résidences traditionnelles sur ce campus, et proposer ainsi des logements étudiants répondants aux nouveaux enjeux énergétiques. Les bâtiments concernés par ce financement sont les bâtiments M et O de la résidence Bachelard ainsi que les bâtiments G et H de la résidence Boucher, soit un total de 600 logements pour un montant global de 24 millions d'euros.

S'inscrivant dans une politique volontariste en matière de logement étudiant sur son territoire, et sur proposition de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Métropole Européenne de Lille accompagne l'Etat dans ce programme de rénovation en complétant le financement à hauteur de 12 millions d'euros. Ce financement s'inscrit dans le cadre du plan de relance économique pour le territoire.



3
RESTAURATION

RETOUR SUR LA RESTAURATION

L'activité restauration en 2021 a été très impactée suite à la crise sanitaire avec un chiffre d'affaires de 4 501 221 €, en baisse de 15% par rapport à l'exercice 2020 (5 325 658 € en 2020). L'activité réduite sur les 6 premiers mois de l'année 2021 ainsi que la prolongation des repas à 1 € a fortement joué sur cette variation de chiffre d'affaires.

21
restaurants universitaires

1 126 455
repas à 1€ vendus

340 840
repas à 3,30€ vendus

165 783
repas gratuits servis dans le cadre de l'aide à la restauration des Hauts-de-France

73,38 %
de fréquentation étudiante

DES AIDES A LA RESTAURATION RENOUVELÉES

LES REPAS À 1€ : SOUTIEN MAJEUR AUX ÉTUDIANTS

A partir du 25 janvier 2021, sur décision du gouvernement, tous les étudiants, boursiers ou non boursiers, nationaux ou internationaux ont bénéficié du repas à 1€.

La prolongation de cette mesure a été annoncée dès janvier 2021 et étendue à l'ensemble des étudiants jusqu'à la fin de l'année universitaire 2021. A la rentrée 2021, le tarif à 1€ a été confirmé une nouvelle fois, uniquement pour les étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux et pour les étudiants non boursiers rencontrant des difficultés financières avérées, après évaluation du service social du Crous. Pour les autres étudiants, le tarif est revenu à la normale, soit 3.30€.



L'AIDE À LA RESTAURATION HAUTS-DE-FRANCE

Le conseil régional des Hauts-de-France, en partenariat avec le Crous de Lille, a mis en place une aide à la restauration : 100 repas gratuits en restos'U par année universitaire et par personne sont offerts aux étudiants boursiers des échelons les plus élevés (4, 5, 6 et 7). En parallèle, les assistantes sociales du Crous peuvent attribuer cette aide à des étudiants non ayants-droit en difficulté, après examen de leur situation personnelle.

La région a renouvelé cet accompagnement en 2021-2022.

Pour bénéficier de ce soutien, les étudiants doivent :

- être inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, public ou privé, partenaire de la Région, reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le territoire des Hauts-de-France, ou inscrits dans un établissement dispensant une formation sanitaire ou sociale géré par la Région.
- avoir moins de 35 ans
- être boursier du Crous ou de la région des Hauts-de-France, à l'un des échelons de bourse 4, 5, 6 ou 7, ou être signalé par le service social du Crous.



ÉTUDIANTS BOURSIERS ÉCHELON 4, 5, 6 OU 7 ?

Bénéficiez de 100 repas gratuits financés par la Région !



LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES : LIEUX DE VIE ÉTUDIANTS

QUAND LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES S'ANIMENT

Les restaurants universitaires ne sont pas uniquement des espaces de restauration, mais aussi des lieux de vie étudiante. L'animation des restaurants universitaires est un élément essentiel pour développer l'attractivité des restaurants universitaires et cultiver la convivialité. Ainsi, ponctuellement, dès le début de l'année universitaire, les animations rythment la vie en restaurant et en cafétéria.

Renouvelé chaque année depuis 2018, un programme d'animations en restauration est proposé aux étudiants autour de 4 types d'animations :

- les animations produits : animation mensuelle autour de produits de saison qui concerne une entrée, un plat ou un dessert. Cette animation est proposée à raison d'une journée par mois afin de faire découvrir un légume ou un fruit de saison.
- les animations calendaires avec, entre autres, Noël, le Nouvel An chinois ou encore la Chandeleur.
- les animations thématiques : en 2021, c'est la musique qui est à l'honneur ! Durant 3 jours, les restaurants universitaires ont proposé des animations musicales autour d'un menu complet sur le thème : « la musique fait son chaud ». Inaugurée en novembre sur une ambiance musicale de variété française, les étudiants ont pu taper du pied au rythme de la disco mobile et se délecter de la douce musique française avec la compagnie du Tire Laine.



Disco Mobile - Animation variété française novembre 2021

- les animations spécifiques à but éducatif telles que la semaine de sensibilisation au gaspillage alimentaire, des actions sur le développement durable, etc.

Ce programme s'est enrichi, à la rentrée 2021 d'un nouveau type d'animations : les animations spectacle. Ces animations se déroulent sur volontariat de la part des restaurants universitaires, qui les inscrivent dans leur menu aux dates qui leur conviennent le plus. Depuis la rentrée, de multiples animations raclettes, crêpes, gaufres et autres fondues au chocolat ont ainsi eu lieu pour le plus grand plaisir des convives !


Animation fontaine chocolat



Crous Lille Nord Pas-de-Calais

Menu de Noël

Mardi 14 décembre 2021
dans votre restaurant universitaire

Entrées :
- Velouté aux cèpes
- Galantine de pintade aux raisins
- Blinis à la mousse guacamole et miettes de saumon
- Salade de poire, noix et mandarine et sa crème de gorgonzola

Plats :
- Boudin blanc lardé, marron et jus corsé
- Burger canard et figue
- Blanquette de poisson à la vanille et ses petits légumes
- Wellington de légumes (plat végé)

Desserts :
- Pavlova aux fruits rouges
- Tiramisu à la crème de marron
- Bûche de Noël surprise

Accompagnements :
- Légumes poêlés de Noël
- Pommes rösti



LANCEMENT D'UN SITE DÉDIÉ AUX ALLERGÈNES

Un site internet sur les allergènes est proposé aux étudiants avec des informations nutritionnelles, conformément aux obligations de la loi Egalim.

Cette plateforme d'information et de sensibilisation permet de connaitre les allergènes entrant dans la composition des plats tant en restaurant universitaire qu'en cafétéria, conformément au décret n°2015-447 concernant les allergènes.

ÉDITIONS LIMITÉES DU CROUS DE LILLE

Afin de renouveler l'offre en jouant sur la saisonnalité, un sandwich « édition limitée » concue au Crous de Lille a fait son apparition dans les cafétérias. Imaginés par les chefs des restaurants universitaires du Crous de Lille, 8 sandwichs sont proposés au cours de l'année pour des durées d'un mois chacun.

Conçus pour rythmer les modes de consommation des étudiants selon les saisons et jouant sur l'attrait de la rareté, les sandwichs bénéficient d'une visibilité et d'une communication attrayante. Véritable vitrine du savoir-faire des chefs du Crous, ces éditions limitées représentent en moyenne 27,5% des ventes de sandwichs gourmands.







DE NOUVEAUX LIEUX DE RESTAURATION

UNE NOUVELLE CAFÉTÉRIA POUR LES ÉTUDIANTS DE SKEMA

La nouvelle cafétéria de la Skema, école de commerce et de management sur Lille, a ouvert ses portes à l'automne 2021. Un nouveau lieu pour les habitués du bâtiment, qui pourront profiter d'un lieu de restauration à l'intérieur de leur établissement.

Cet espace coloré et chaleureux de 170 m2 est positionné judicieusement au centre de l'école pour permettre une pause entre deux cours. La carte a été pensée pour que les étudiants puissent profiter d'une restauration froide et chaude. Un cespace de distributeurs a été aménagé pour les étudiants les plus pressés.

Ce nouveau lieu de vie multi-services permet aux étudiants de profiter de différents espaces adaptés à leur rythme de vie :

- un espace de vente à emporter en libre-service et un espace assis
- un espace de détente et de travail collaboratif et connecté.

RÉOUVERTURE DU RESTAURANT UNIVERSITAIRE RONZIER

Le bâtiment Ronzier, patrimoine architectural de la ville de Valenciennes est une ancienne caserne militaire réhabilitée à la fin des années 1990 et qui accueillait jusqu'à présent une bibliothèque universitaire, des espaces d'enseignement, un espace culturel ainsi que le restaurant universitaire Ronzier, géré par le Crous de Lille.

Après avoir été réhabilitée durant plus d'un an, la bâtisse est devenue une annexe de l'Université Polytechnique des Hauts de France, hébergeant le restaurant universitaire Ronzier. L'ensemble des équipements de restauration (cuisines, laverie, production) a été remis à neuf ainsi que le self et le scramble. Le parcours a également été revu.

Les étudiants peuvent reprendre leur pause-déjeuner au milieu d'un établissement rénové qui a su garder son charme et sa splendeur. L'édifice, réhabilité par le groupe MAES Architecture, offre une transformation réussie dans un cadre chaleureux.



Scramble du RU Ronzier

224
places assises

Fermeture en octobre 2020

Réouverture le 15 novembre 2021



RÉOUVERTURE DU RESTAURANT UNIVERSITAIRE DUNKERQUE

Fermé depuis avril 2020 suite à un incident technique, et après plusieurs mois de travaux, le restaurant universitaire de Dunkerque a rouvert ses portes en novembre 2021. L'activité restauration au RU de Dunkerque a été maintenue durant la période de travaux, dans le respect le plus strict des consignes sanitaires. Une sandwicherie a été ouverte rapidement pour proposer des repas froids dans un premier temps puis, par la suite, des repas chauds.



RESTRUCTURATION D'UN RESTAURANT UNIVERSITAIRE EN UNITÉ CENTRALE D'ASSEMBLAGE DÉDIÉE À LA RESTAURATION RAPIDE

Attentif à l'évolution de la restauration universitaire et des habitudes alimentaires des étudiants, le Crous a souhaité se doter d'une Unité Centrale d'Assemblage (UCA) sur le campus de la Cité Scientifique. Cette UCA a pour but de rationnaliser la production et de maintenir un haut de niveau de qualité sur l'ensemble des points de vente du territoire de la métropole lilloise. Le but est non seulement de construire un lieu de production, mais aussi un lieu de restauration modulable à proximité des résidences étudiantes.

Pour la réalisation de ce projet, l'architecte mandataire retenu en 2021 est Architecture Patrick Mauger, en association avec D'HOUNDT+BAJART architectes&associés.

La fermeture du restaurant et le début des travaux sont attendus en 2022.

Le restaurant universitaire Pariselle laissera alors place en 2024 à une UCA dédiée à la restauration rapide des 25 cafétérias de la métropole lilloise.

Le Crous de Lille a également pour ambition d'en faire un restaurant référence et moteur dans sa démarche écoresponsable, tant dans le tiers-lieu dédié aux étudiants que pour le restaurant administratif destiné aux personnels du Crous et de l'université.

Le projet de construction propose une réactivation innovante de l'histoire du lieu et du lien collectif. Il est fondé sur trois piliers : une centrale d'assemblage collaborative regroupant les fonctions de production, de nouveaux lieux de lien social et des initiatives collectives et des services.


© Architecture Patrick Mauger – architecte mandataire / D'Houndt+Bajart – architecte associé / perspectives KDSL

DES ENGAGEMENTS DURABLES



MON RESTAU RESPONSABLE

Avec le restaurant universitaire du Mont Houy sur Valenciennes, le Crous s'engage via le label Mon Restau Responsable, qui a été créé par la fondation pour la Nature et l'Homme et le Réseau Restau'Co. Outil visant à accompagner les restaurants collectifs qui souhaitent proposer à leurs convives une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement, l'engagement Mon Restau Responsable se fait en plusieurs étapes :

- enregistrer son restaurant sur le site Mon Restau responsable
- remplir questionnaire d'auto-évaluation qui permet au restaurant d'établir un diagnostic de ses points forts et de ses axes d'amélioration, autour de 4 piliers : le bien-être des convives, l'assiette responsable, les éco – gestes et l'engagement social et territorial
- définir des objectifs et axes de progrès : grâce à l'auto-évaluation, l'équipe du restaurant peut se réunir et définir collectivement des pistes d'amélioration.
- tenir une séance publique d'engagement au cours de laquelle sont mis en valeur les pratiques existantes et sont définis les futurs engagements. A l'issue de cette séance, le restaurant pourra utiliser le label Mon Restau responsable. Cette attribution est vérifiée tous les deux ans, ce qui signifie que le restaurant dispose de deux années pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.





VERS UNE DEMARCHE ECOLOGIQUE

Dans le cadre de sa démarche éco-responsable, le Crous de Lille poursuit sa dynamique du zéro déchet. Depuis le 6 septembre 2021, les étudiants et les personnels peuvent emporter leur plat dans des contenants en verre dans deux restaurants universitaires de la métropole lilloise : le RU Flers (Villeneuve d'Ascq) et le RU Châtillon (Lille).

Concrètement, lors de la commande de plat à emporter, les étudiants demandent un contenant en verre pour emporter leur repas. Le kit complet de contenants en verre (un grand pour le plat et deux petits pour les périphériques) est vendu 8€. Au prochain passage sur le restaurant, les usagers rapportent leurs contenants et couvercles propres et en parfait état, qui seront ensuite renettoyés en laverie. En échange, ils récupèrent un nouveau récipient à emporter.

Cette démarche écologique permet de réduire l'empreinte carbone en limitant l'émission de déchets. Cette opération devrait s'étendre à d'autres restaurants universitaires à la rentrée 2022.



4
ANIMATION & VIE DE CAMPUS


Arapaïma - JIVE 2021

Le service culturel du Crous de Lille Nord Pas-de Calais soutient les initiatives étudiantes, accompagne les envies artistiques, culturelles et sportives, fait vivre les campus tout en favorisant l'accès à la culture des étudiants de l'académie.

En partenariat avec les universités, les collectivités territoriales et les associations, le service culturel est à l'initiative d'une programmation annuelle pluridisciplinaire qui met à l'honneur la création étudiante.

LA CULTURE EN CHIFFRES

208
participants aux

4
concours étudiants (nouvelle, BD, photo et film court) et aux

3
tremplins (musique, théâtre et danse)

4
commissions Culture-ActionS

1 469
joueurs aux quiz mensuels Kahoot (d'avril à décembre 2021)

11
ateliers artistiques suivis par

340
étudiants en résidence et en ligne

13
volontaires en service civique (16 en 2020-2021)

RÉPARTITION DU BUDGET :

- Ateliers : 12 063,31€
- Animations : 54 936,57 €
- Cuture-ActionS : 39 326,44 €
- Concours : 13 455,56 €
- Services civiques : 11 482,52 €

SOUTENIR LES INITIATIVES ÉTUDIANTES

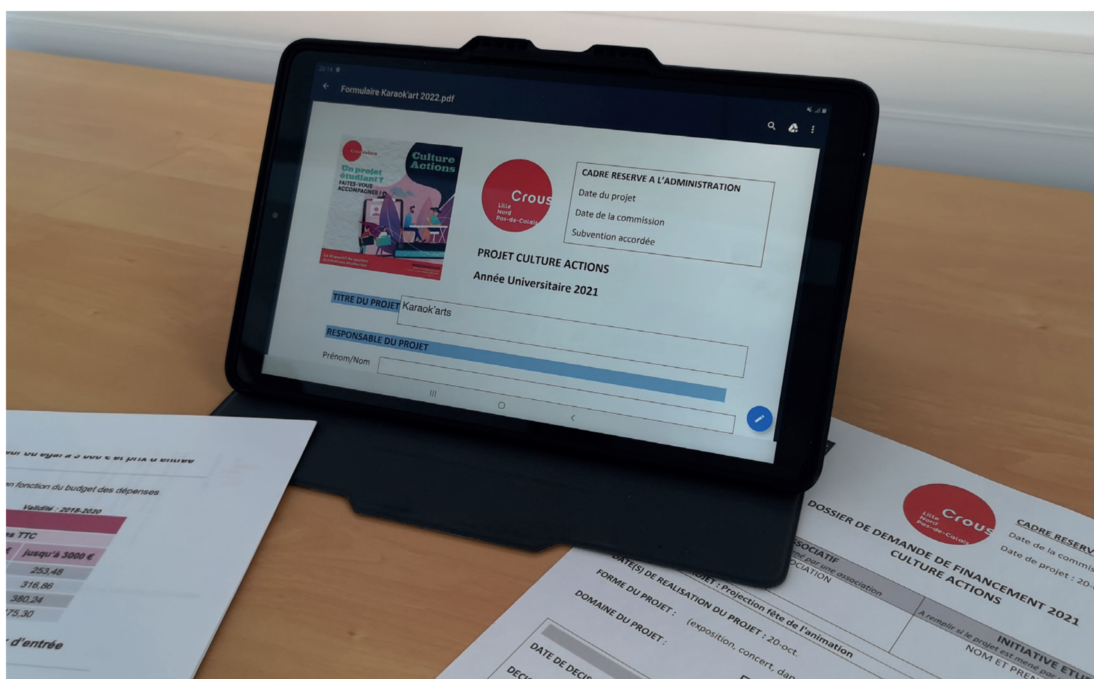
36
projets subventionnés

53 071,54 €
ont été accordés lors des commissions 2021.

LES COMMISSIONS CULTURE-ACTIONS

Initié par le Cnous, ce dispositif a pour objectif de valoriser et d'encourager les initiatives et projets étudiants dans les domaines suivants :

- action culturelle : cinéma, danse, littérature, multimédia, musique, photographie, théâtre, etc.
- engagement et solidarité : citoyenneté, solidarité, environnement, sport, solidarité internationale et économie
- jeune talent : mise en valeur de la création artistique dans tous les domaines culturels
- scientifique et technique : aide aux projets privilégiant la recherche, les sciences, l'informatique, la technologie.




@ Claire-Marie REGENT - Fenêtre sur 2050

LES CONCOURS DE CRÉATIONS ÉTUDIANTES

Organisés depuis plus de 30 ans dans 7 disciplines, les concours de création étudiante permettent de révéler, valoriser et récompenser la créativité des étudiants participants.

Les concours de l'année universitaire 2021-2022 ont rassemblé 208 participants, dans l'académie, toutes disciplines confondues.

- 84 participants au concours de nouvelles
- 16 participants au concours de BD
- 43 participants au concours de photos
- 27 participants au concours de films courts
- 23 participants au tremplin musical «Pulsations»
- 2 participants au tremplin de théâtre
- 13 participants au tremplin «Danse avec ton Crous !»


Attempt - JIVE 2021

DYNAMISER LES CAMPUS

JOURNÉES DE DÉCOUVERTE DES UNIVERSITÉS

LES JIVE DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

Organisées en partenariat entre l'Université de Lille et le Crous de Lille, les journées d'intégration et de vie étudiante (JIVÉ) renforcent l'accueil et l'accompagnement des nouveaux étudiants. Elles informent sur le fonctionnement général de l'université, ses services et ceux de ses partenaires, dont le Crous.

Plusieurs stands d'information étaient proposés par le Crous sur les différents campus des universités pour informer les étudiants sur les missions du Crous et leur permettre de partager des moments de convivialité.

Pour clore ces réjouissances en beauté et en



JIVE 2021 - stand du campus Cité Scientifique

musique, fanfares et groupes se sont succédé à la gare Saint-Sauveur, dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Lille et la ville de Lille. Naive New Beaters, les Vulves Assassines, Attempt, Jeanne B et Arapaïma (tous les trois lauréats du Tremplin Pulsation organisé par les Crous) se sont succédé tout au long de la soirée pour clôturer les JIVE.

Le Crous finance ces journées à hauteur de 30 000€ : 15 000€ du service culturel et 15 000€ de la CVEC Crous

JOURNÉES «J'SUIS À LA FAC» DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Pour la première année, le Crous de Lille Nord Pas-de-Calais a pris part aux journées d'intégration des primo-entrants de l'Université d'Artois.

Ces journées qui englobent des animations visent à accueillir les primo-arrivants dans des conditions optimales et à dynamiser la vie étudiante sur le campus d'Arras. Au programme : présentation des services de l'université, conférences de poche par la compagnie professionnelle Nokill, concert assuré par Fademars, finaliste du tremplin « Pulsations », remise des diplômes Certificat Formation Gestion Associative ou encore déambulation clownesque par la compagnie des Sœurs Moumoutes.


Fademars en concert pour la journée «J'suis à la fac» à l'université d'Artois à Arras



LES QUIZ EN LIGNE

Dans un contexte sanitaire complexe où il était nécessaire d'adapter les animations aux consignes en vigueur, le service culturel a porté le projet de quiz en ligne pour divertir les étudiants logés en résidences Crous.

Le premier quiz, exclusivement réservé aux résidents Crous a eu lieu le 29 avril 2021. Une deuxième édition a été mise en place en septembre et s'est portée vers une nouvelle plateforme : YouTube.

Ces émissions en direct, animées par le service culturel et communication, proposent des quiz sur des thématiques diverses avec des lots à gagner.

D'abord testé auprès des résidents du Crous, il a été peu à peu ouvert à l'ensemble de la communauté étudiante du Nord Pas-de-Calais. L'affluence ne cesse de monter : de quelques dizaines de candidats en avril 2021, le nombre de participants a atteint 600 inscrits en décembre lors d'un quiz spécial pour les fêtes .

Au total, 1 469 joueurs se sont succédé depuis avril 2021 pour participer aux quiz Kahoot. Rendez-vous mensuel attendu par les étudiants, le service culturel et le service communication ne comptent pas en rester là !


Sortie escalade


Initiation boxe

CRÉER DU LIEN GRÂCE AUX SERVICES CIVIQUES

Les Crous sont titulaires depuis 2015 d'un agrément collectif pour l'accueil de volontaires en service civique.

Cet agrément couvre aujourd'hui six missions :

- contribuer à l'animation des campus universitaires ;
- créer du lien entre les étudiants et développer l'animation en résidence ;
- dynamiser les lieux de restauration universitaire ;
- promouvoir les activités culturelles auprès des étudiants ;
- agir pour une société plus durable ;
- agir pour une société plus inclusive.

Le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais accueille, en 2021, 13 services civiques.

Sorties, soirées, spectacles, ateliers, accompagnement : l'offre culturelle et de proximité proposée par les services civiques vise à encourager la curiosité et le lien entre les étudiants, et plus précisément les résidents.

L'ESBVA

Dans le cadre de sa politique d'animation, le Crous de Lille a développé un partenariat avec l'Entente Sportive Basket Villeneuve d'Ascq.

Le partenariat avec l'équipe féminine de basket de Villeneuve d'Ascq permet à tous les résidents de Villeneuve d'Ascq d'aller supporter les Guerrières pour chacun des matchs à domicile, qu'il s'agisse du championnat de France ou du parcours en coupe d'Europe. Ce sont plus de 750 places qui sont ainsi distribuées aux résidents.



12 équipes professionnelles s'affrontent chaque année et parmi lesquelles l'ESBVA qui brille par son talent. Elle se classe avant le début de la reprise du championnat début 2022 à la 2ème place de la Ligue Féminine de Basket (LFB).

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET À L'ANIMATION

LES RENCONTRES ÉTUDIANTES AVEC DES ARTISTES PROFESSIONNELS

Le nombre d'ateliers dédiés à la culture et au sport continue de croître sur l'ensemble de l'académie de Lille. Ainsi, 11 ateliers ont été mis en place en 2021 suivis par 340 étudiants en résidence et en ligne.

Ces temps d'enseignements et de partages, établis par des professionnels, profitent à l'ensemble des étudiants et permettent d'expérimenter l'art ou le sport à travers différents ateliers.

Le Crous de Lille propose des ateliers riches et divers qui permettent aux étudiants de faire parler leur imaginaire, de montrer leur personnalité, d'exprimer des émotions tout en créant du lien social entre eux.
Ateliers de bande dessinée, atelier voix-émotions, improvisation, workshop badwriter, gravure, méditation, cross training, yoga, sophrologie, Tai-Chi Quig jong : ces ateliers sont proposés aux étudiants tout au long de l'année dans les résidences universitaires ou en ligne.

Autant d'activités qui rythment les lieux durant plusieurs mois et qui peuvent aboutir à une restitution.


Etudiants inscrits à l'atelier Voix/Emotions sur le campus Cité Scientifique

FAIRE DU SPORT SUR LE CAMPUS

L'amélioration des conditions de vie des étudiants est au cœur des préoccupations du Crous. Pour contribuer au bien-être et à la santé des étudiants par la pratique d'une activité physique et sportive, le Crous, accompagné de la MGEN et de la société Airfit a souhaité développer des équipements de plein air, accessibles à tous les étudiants.

L'espace de cross training contient des équipements dédiés aussi bien au renforcement musculaire (banc pour abdominaux, barres de traction, sac de frappe), que des ateliers destinés au développement des qualités motrices, ou à un travail de cardio. Pour accompagner les étudiants dans leur pratique et dynamiser ce nouveau lieu de vie, des séances de cours collectifs gratuites, animées par un professionnel, ont été proposées.



ÉLECTIONS ÉTUDIANTES

Les élections étudiantes des représentants des étudiants au conseil d'administration du Crous de Lille sont un moment clé pour la démocratie et la vie étudiante. Du 6 au 10 décembre, les étudiants ont été appelés à voter pour leurs représentants au conseil d'administration. Pour la première fois, ce vote a eu lieu par voie électronique.

Parmi les 7 listes candidates, 5 ont obtenu des sièges :

- 3 sièges pour UNEF le syndicat étudiant, en bande organisée contre la précarité, pour une allocation d'autonomie et des Crous égalitaires et écologiques !
- 1 siège pour Bouge Ton Crous
- 1 siège pour FSE et Solidaires
- 1 siège pour UNI la droite étudiante !
- 1 siège pour InterAsso : Ton réseau étudiant

3 928 électeurs ont voté pour les élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du Crous de Lille, ce qui représente un taux de participation de 2,50 %.



5

CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS

QU'EST CE QUE LA CVEC ?

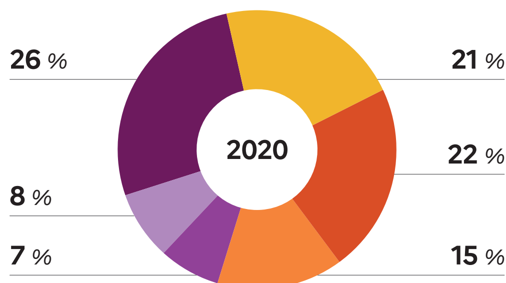
cvec
Contribution Vie Étudiante
et de Campus

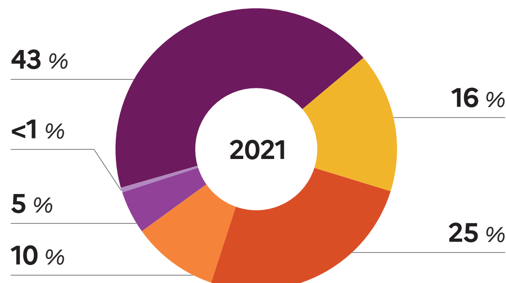
La Contribution de Vie Etudiante et de Campus a été instituée par la loi relative à l'orientation et réussite des étudiants du 8 mars 2018.

Elle est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, et vise à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

La commission CVEC s'est réunie deux fois, en février 2021 et en juin 2021, afin d'examiner les 58 projets présentés par le Crous et les établissements d'enseignement supérieur dont les étudiants sont assujettis à la CVEC.

UTILISATION DES CRÉDITS CVEC PAR THÉMATIQUE





Sport
Accueil & bien-être
Santé
Multi-domaines
Culture
Social

De nombreux projets culturels financés par la CVEC lors des commissions de 2020 ont été mis en attente par leurs organisateurs en raison de la crise sanitaire. Ce report des actions se traduit notamment par le nombre moins important de demandes de financement d'actions culturelles en 2021, les différents organismes souhaitant réaliser leurs projets initiaux avant de déposer de nouveaux dossiers.



NOMBRE DE PROJETS VALIDÉS PAR COMMISSION

	Commission de févirer 2021	Commission de juin 2021
Nombre de projets validés par la commission	**36**	**22**
Nombre de projets réalisés*	24	9
Nombre de projets en cours*	11	10
Nombre de projets en attente*	1	2
Nombre de projets annulés*	-	1

*date d'observation au 07/06/2022

NOMBRE DE PROJETS PAR AXE EN 2021*

Axe 1 Résidences et restaurants universitaires	17**	29%
Axe 2 : Établissements d'enseignement supérieur bénéficiaires du produit de la CVEC	18	31%
Axe 3 : Établissements d'enseignement supérieur non bénéficiaires du produit de la CVEC	22	39%

*le projet voté lors de la commission de Juin 2021 puis annulé n'a pas été comptabilisé
**dont les projets exceptionnels dans le cadre de la crise sanitaire

EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS

La majeure partie de la CVEC est reversée aux établissements bénéficiaires en fonction de leurs effectifs d'étudiants.

La part CVEC du Crous est utilisée, sur l'ensemble du territoire du Nord Pas-de-Calais, pour financer des projets portés par ses résidences, ses restaurants ou par des établissements d'enseignement supérieur dont les étudiants se sont acquittés de la CVEC.

DISTRIBUTION DE NOEL

Afin de maintenir le lien dans les résidences, même les plus éloignées, une distribution de 200 plaquettes de chocolat a été organisée pour les résidences du littoral au mois de décembre 2021.

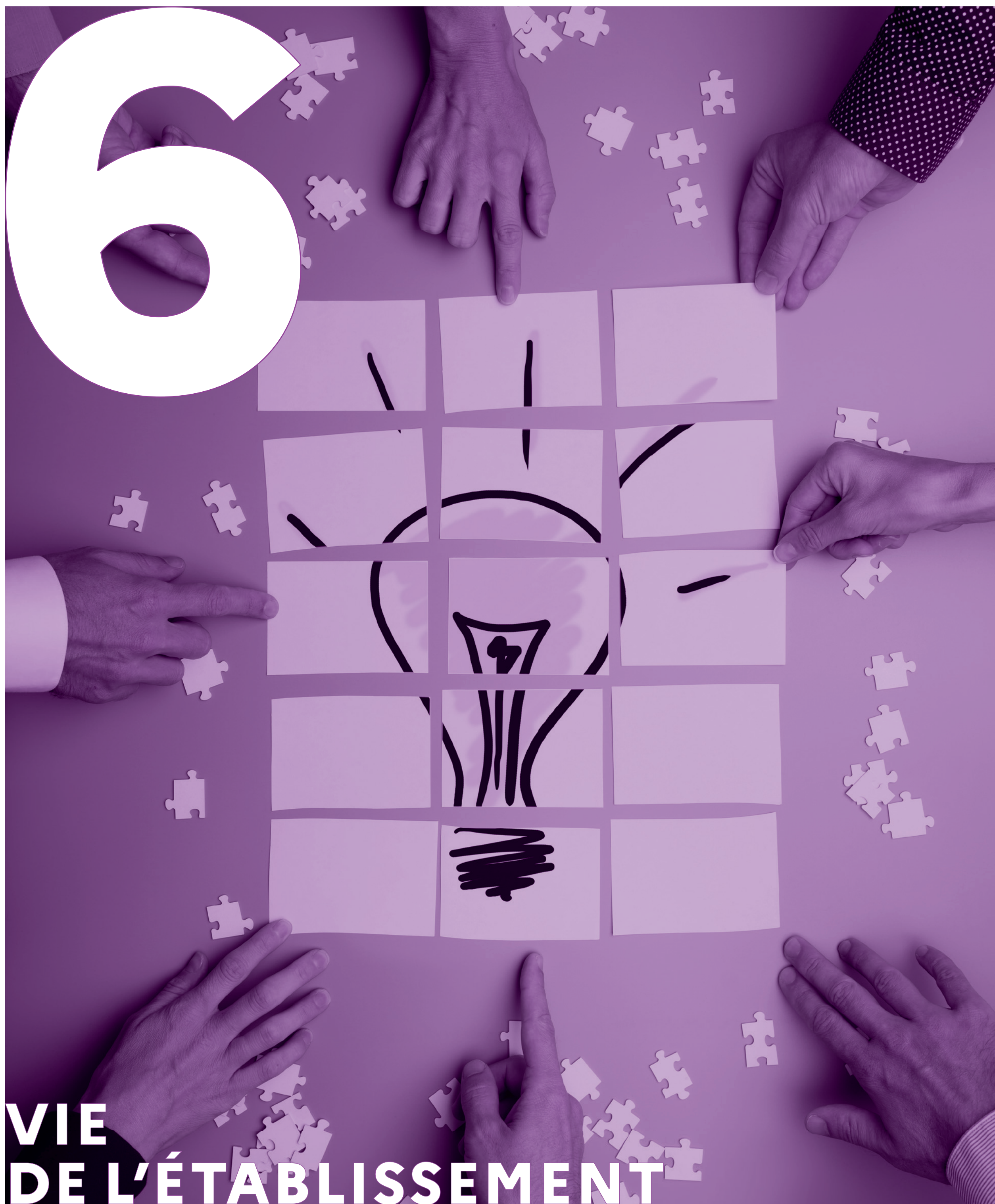

Salle de musique - Rubika (espaces communs)


Distribution de plaquettes de chocolat dans les résidences du littoral

AMÉNAGEMENT D'ESPACES COMMUNS

En plus des actions ponctuelles ou plus durables, la CVEC permet également de financer l'aménagement de nouveaux espaces à destination des étudiants sur les campus des établissements soumis à la CVEC, en restaurants universitaires ou dans les résidences Crous.

De multiples projets ont été financés en 2021 parmi lesquels, à titre d'exemples : une cuisine pour les étudiants à l'INFN, une salle de sport à l'IMT Lille-Douai, des espaces de travail individuels à l'IFAG, une cafétéria à l'IKPO, une salle polyvalente à la résidence Mousseron, etc.



6

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT



PROJET DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais a établi, pour 2021-2023, un projet d'établissement qui fixe les orientations stratégiques du Crous pour accompagner l'avenir de l'établissement et de la vie étudiante. Le projet définit les orientations et les objectifs prioritaires et se traduit par un programme d'actions.

Ce document définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et précise les actions qui y concourent. Il précise les objectifs à atteindre et les actions mises en oeuvre pour assurer le positionnement du Crous en sa qualité d'opérateur de l'Etat dans le domaine de la vie étudiante. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats à atteindre.

Pour garantir l'équilibre financier du Crous de Lille ainsi que la qualité des services à l'étudiant, le Crous doit s'appuyer sur trois axes stratégiques : une gestion rigoureuse, fondée sur des outils de suivi et de reporting appropriés par les unités de gestion et renforcée avec la certification des comptes ; une diminution impérative de l'absentéisme, dont le niveau élevé constitue pour le Crous une fragilité systémique ; et une accélération des opérations de réhabilitation afin de disposer d'un parc de restaurants et de logements répondant mieux aux enjeux environnementaux et plus en adéquation avec les attentes de la communauté universitaire.

PLAN D'EGALITE PROFESSIONNELLE DU CROUS

L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes ont été initiées par l'accord relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes signé le 30 novembre 2018.

Plusieurs sujets sont abordés tout au long de ce plan. On y trouve notamment un rapport de situation comparée relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, basé sur les chiffres du bilan social 2020 (sur les effectifs au 31 décembre 2019), ainsi qu'un plan par axe des différentes actions proposées par l'établissement.



ASSISES RÉGIONALES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Initiées par l'Université de Picardie (UPJV), les premières assises régionales de la vie étudiante ont été organisées le 19 octobre au Pôle Citadelle, à Amiens, en présence des principaux acteurs régionaux de l'enseignement supérieur et de nombreux étudiants.

Membres du comité de pilotage, le Crous de Lille et le Crous d'Amiens ont répondu présents. A travers des témoignages, les étudiants ont pu s'exprimer sur les multiples actions développées et mises en place durant la pandémie. S'en sont suivis des ateliers réservés aux étudiants sur les thématiques suivantes :

- la formation en présence, la formation à distance, la vie et la réussite étudiantes.
- l'engagement étudiant dans la vie de campus, la vie associative et la vie professionnelle.
- bien-être et vivre-ensemble.
- temps étudiant et reconstruction de la vie étudiante.

Chaque aspect de la vie étudiante a été abordé en présence des principaux acteurs régionaux de l'enseignement supérieur qui ont pu débattre avec eux. L'objectif de ces assises est de lancer par la suite un observatoire régional de la vie étudiante.



TRANSITION ECOLOGIQUE

Porté par la direction et la référente du développement durable, Nathalie Grenier, la démarche de transition écologique dans laquelle s'est engagée le Crous de Lille a été marquée par un grand nombre d'actions ces deux dernières années. Des leviers ont été identifiés pour réduire l'impact écologique en soutenant des initiatives dans de nombreux champs du développement durable tels que :

- l'économie circulaire

- l'alimentation durable (large gamme de produits issus de l'agriculture biologique, labels qualité pour les viandes, poisson et oeufs)
- la lutte contre le gaspillage
- la valorisation des déchets (méthanisation, recyclage des huiles usagées en biocarburant)
- les économies d'énergie
- la protection de la biodiversité
- l'écomobilité (forfait mobilité durable), etc.

Les problématiques du développement durable représentent des enjeux incontournables de notre siècle. C'est pourquoi le Crous de Lille Nord Pas-de-Calais s'engage à suivre une démarche éco-responsable profitable aux étudiants et aux usagers.

Agir ensemble et maintenir un niveau de consultation étroit avec les agents du Crous et les étudiants dans le déploiement des actions reste essentiel pour atteindre les objectifs du Crous.

LE CROUS S'ENGAGE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, des personnels du Crous ont participé à une course nocturne organisée le 26 novembre par Lille Métropole Athlétisme et soutenue par la Métropole Européenne de Lille (MEL).



© Lille Métropole Athlétisme

12 femmes du Crous, dont l'inscription à la course a été financée par l'étaliblissement, se sont donc retrouvées et ont participé à une course de 5 kilomètres à la citadelle de Lille, entourées des quelques 3 000 autres participants à l'événement.

Cette course aura permis de réunir 5 000 € qui ont été reversés à différentes associations qui oeuvre pour la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment l'association SOLFA qui accueille les femmes victimes de violences.

Un engagement fort pour le Crous, très fier de s'être mobilisé dans cette lutte.

LEGION D'HONNEUR D'ISABELLE DANJOU, RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL

Suite à un appel à candidature du rectorat et sur proposition du Directeur Général, le nom de Madame Danjou, responsable du service social du Crous, a été avancé pour recevoir la légion d'honneur.
Son implication et son engagement permanent pour les autres, qui se sont confirmés durant la crise de la Covid-19, ont été une raison supplémentaire de la porter jusqu'à cet insigne.
Madame Duport, en charge du dossier, a tout mis en œuvre pour que cette cérémonie, tenue secrète, soit une journée inoubliable pour Madame Danjou.



Promue le 1er janvier 2021, c'est pour célébrer cet événement que le 15 juillet 2021, Isabelle Danjou, recevait ce titre honorifique en présence de Madame Marie-Elisabeth Borredon, rectrice déléguée pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique des Hauts-de-France et de Madame Brigitte Pourpoint, Présidente de la section du Nord de la Société Membre de la Légion d'Honneur (SMLH), des personnels Crous, ses collègues assistantes sociales et de ses proches.

Cette distinction vient récompenser le parcours de Madame Danjou qui a débuté sa carrière professionnelle en tant qu'assistante sociale en 1982, pour la poursuivre depuis 2014 en tant que responsable du service social du Crous. Appréciée par ses collègues et se distinguant par son professionnalisme, cette cérémonie fut l'occasion d'honorer l'ensemble des personnels du service social et notamment Madame Danjou pour son parcours exemplaire au service des étudiants.

Avec beaucoup d'émotion, Isabelle Danjou s'est vu remettre cette distinction honorifique sous les applaudissements des nombreuses personnes présentes.



7

PERFORMANCES

ACTIVITÉ RESTAURATION

	2020	2021	EVOLUTION 2020/2021
RECETTES			
Chiffre d'affaires	5 325 658 €	4 501 221 €	- 15,48 %
Recettes encaissées	5 303 316 €	4 537 127 €	- 14,44 %
INDICATEURS			
TICKET MOYEN			
Ticket moyen D01 (restauration étudiante)	3,28 €	1,83 €	- 44,21 %
Ticket moyen D02 (restauration non-étudiante)	4,77 €	4,54 €	- 4,82 %
TAUX DE COUVERTURE DES DÉPENSES PAR LES RESSOURCES PROPRES			
Taux réel de couverture des dépenses par les ressources propres	**29,85 %**	**23,63 %**	**- 20,77 %**
PRODUCTIVITÉ			
Indicateur	**0,42**	**0,36**	**- 14,28 %**
COÛTS ANALYSE DE GESTION			
Coût complet cible d'un repas	6,80 €	6,80 €	
Coût complet d'un repas	**11,06 €**	**8,69 €**	**- 21,43 %**
Coût denrées cible par repas	1,60 €	1,60 €	
Coût denrées (tradi+diversifié)	**1,81 €**	**1,74 €**	**- 3,87 %**

ACTIVITÉ HÉBERGEMENT

	2020	2021	EVOLUTION 2020/2021
RECETTES			
Recettes théoriques sur 12 mois (y compris logements en travaux ou indisponibles à la location)	30 927 448 €	31 269 670 €	+ 1,11 %
Chiffre d'affaires	28 452 851 €	30 038 041 €	+ 5,57 %
Recettes encaissées	25 707 278 €	27 172 788 €	+ 5,70 %
INDICATEURS			
Taux d'occupation financier sur 12 mois	**80,69 %**	**83,99 %**	**+ 4,09 %**
Taux de recouvrement des loyers au 31/12/N	**96,93 %**	**96,75 %**	**- 0,19 %**
TAUX DE COUVERTURE DES DÉPENSES PAR LES RESSOURCES PROPRES			
Taux de couverture des dépenses par les ressources propres	**99,5 %**	**104,37 %**	**+ 4,89 %**
PRODUCTIVITÉ			
Cible		XX	
Productivité réelle	**3,01**	**3,23**	**+ 7,31 %**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(HORS MASSE SALARIALE)

	2020	2021	EVOLUTION 2020/2021
Dépenses prévisionnelles (budget primitif)	28 990 489 €	30 861 041 €	+ 6,45 %
Dépenses exécutées (compte financier)	25 953 600 €	27 513 786 €	+ 6,01 %
Taux d'exécution (compte financier)	89,52 %	89,15 %	- 0,41 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

	2020**	2021**	EVOLUTION 2020/2021
Dépenses prévisionnelles (budget primitif)	13 092 000 €	19 320 000 €	+ 47,57 %
Dépenses exécutées (compte financier)	8 298 159 €	19 771 225 €	+ 138,26 %
Taux d'exécution (compte financier)	63 %	102,34 %	+ 62,44%

MASSE SALARIALE

	2020	2021	EVOLUTION 2020/2021
Masse salariale totale (hors action sociale et médecine)	25 559 466 €*	25 797 631 €*	+ 0,93 %
Masse salariale fonctionnaires	7 551 961 €	8 087 820 €	+ 7,1 %
Masse salariale contractuels	18 993 005 €	17 709 811 €	- 6,76 %
Part masse salariale / dépenses de fonctionnement	**44,13 %**	**42,36 %**	**- 4,01 %**
Autorisation d'emplois en ETPT au 01/01/N	810	810	
ETPT exécutés au 31/12/N	771	787,48	+ 2,14 %
Consommation des ETP	**95,18 %**	**97,22 %**	**+ 2,14 %**

*Hors pension civile



RETROUVEZ-NOUS SUR :



@crouslille

Crous de Lille Nord Pas-de-Calais
74 rue de Cambrai - BP 50 100
59 017 Lille Cedex
Tél. : 03 20 88 66 00
www.crous-lille.fr